



Achat vehicule vehicule d occasion puis panne le meme jour

Par **mathvo**, le **25/04/2008** à **23:44**

bonjour je viens d acheter une moto d occasion aujourd hui a un particulier il me la livre et apres son depart me voila parti pour une balade et je tombe en panne, est ce que j ai un recours pour contraindre le vendeur a faire quelque chose, et quoi?(reparation,participation a la reparation, remboursement...)merci d avance.

Par **TISSEYRE**, le **27/04/2008** à **09:52**

il m'est arrivé la même chose avec une voiture, je me suis renseignée auprès d'un ami avocat ; il s'agit en fait d'un vice caché et le vendeur a la responsabilité de payer la réparation, s'il refuse vous pouvez porter plainte et devant un tribunal vous avez toutes les chances d'avoir gain de cause. C'est ce que je vais faire avec ma voiture, rnbonne chance !

Par **mathvo**, le **27/04/2008** à **12:11**

merci beaucoup pour ces renseignements